

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal **en date du 9 mars 2026**

Président de séance : Mr BESANÇON Laurent, Maire

Conseiller(e)s présent(e)s : (9) Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DUC Pierre, DUPAS Jean Pierre, GENTAS Dominique et MOUREZ Jean Christophe.
Mmes GRILLOT Isabelle et JEANDOT Julie.

Conseiller excusé: (0)

Conseiller absent : (0)

Pouvoir : (0)

Votants : 10

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mr DUC Pierre

Début de séance : 18h30

* Le procès-verbal du Conseil Municipal (CM) du 23 janvier 2026 est approuvé à l'unanimité des élus. Mr le Maire et le Secrétaire signent le registre, archivent et affichent le procès-verbal.

1 – Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 : Commune et service de l'eau.

* Approuvés à l'unanimité des élus présents (en l'absence du maire).

2 – Affectation de résultat 2025

* Approuvé à l'unanimité des élus présents (en l'absence du maire).

3 – Vote du budget prévisionnel (BP) 2026

Dons aux associations : - ADMR : 50€

- Musique de Voiteur : 50€

- Amicale des Loups de Blois sur Seille : 250€ (vote en l'absence du Maire, de Mrs CHAMBARD Denis, DUC Pierre et MOUREZ Jean Christophe : membres de l'Association).

* **Vote des taux d'imposition 2026** : feront l'objet d'une discussion avec le prochain Conseil Municipal.

4 - Commission CCBHS : informations des délégués

- Commission économique : Mr Mourez Jean Christophe informe le Conseil que 5 ventes ont déjà été réalisées dans la nouvelle zone d'activité de Hauteroche.

- Commission finances : Mr le Maire informe le Conseil, que le projet de nouvelle caserne des pompiers à Hauteroche est en suspend.

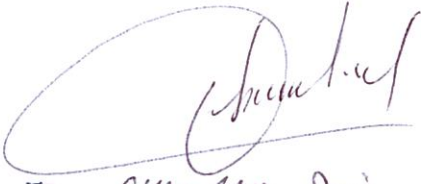
5 - Questions diverses :

- Mr le Maire informe le Conseil, que la vidange de la micro-station du bâtiment de la Mairie, est prévue pour le 2 avril 2026.

- Mr le Maire met en place la tenue du bureau de vote pour le dimanche 15 mars 2026.

Fin de séance : 19h45

Mr DUC Pierre



procurateur CHAMBAUD Denis
Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent



Maire